



Bulletin d'information

Edité par
la Commune de Port-ValaisParaît au minimum
2x par annéeImpression
1950 exemplaires
Imprimerie Gessler SA
1950 Sion

CONVOCAATION

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée le
mardi 13 juin 2017 à 20h00
à la salle Tauredunum aux Evouettes

Ordre du jour:

1. Lecture du protocole
2. Lecture des comptes 2016
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2016 et du rapport de l'organe de révision
5. Budget 2017 / Investissements complémentaires
6. Désignation de l'organe de contrôle pour la législature 2017/2020
7. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2016 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Ils sont déposés au Greffe communal où chaque citoyen a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Les comptes de l'exercice 2016 peuvent également être téléchargés sur le site internet www.port-valais.ch.

Administration communale
de Port-Valais

**Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée Primaire,
nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.**

COMPTE DE FONCTIONNEMENT PAR NATURES

	COMpte 2016		BUDGET 2016		COMpte 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	3'242'103.35		3'400'540.00		3'046'980.90	
Biens, services et marchandises	5'022'080.59		3'554'460.00		4'540'491.60	
Intérêts passifs	285'720.76		301'000.00		315'296.00	
Amortissements	3'716'041.11		3'601'000.00		2'711'947.73	
Parts à des contributions sans affectation	---		---		---	
Dédommagements versés à des collectivités publiques	2'474'961.70		2'317'255.00		2'445'399.60	
Subventions accordées	2'730'336.32		3'107'110.00		2'849'467.64	
Subventions redistribuées	---		---		---	
Attributions aux financements spéciaux	201'548.40		85'110.00		158'546.45	
Imputations internes	796'721.13		537'481.00		797'935.47	
Impôts		10'334'027.00		10'306'000.00		10'230'021.05
Patentes et concessions		189'224.30		193'500.00		186'199.25
Revenus des biens		335'638.23		369'500.00		275'093.16
Contributions		4'031'630.09		3'823'150.00		4'125'772.06
Parts à des recettes et contributions sans affectation		19'422.50		15'700.00		11'467.20
Restitution de collectivités publiques		560'308.10		118'100.00		544'376.90
Subventions		419'782.05		306'260.00		414'826.55
Prélèvement sur les financements spéciaux		1'314'805.85		1'290'000.00		400'375.00
Imputations internes		796'721.13		537'481.00		797'935.47
Total des charges et des revenus	18'469'513.36	18'001'559.25	16'903'956.00	16'959'691.00	16'866'065.39	16'986'066.64
Excédent de charge/recette du compte de fonctionnement		467'954.11	55'735.00		120'001.25	
	18'469'513.36	18'469'513.36	16'959'691.00	16'959'691.00	16'986'066.64	16'986'066.64

Comptes 2016

Résultats et marge d'autofinancement

Les charges totales se montent à Fr. 18'469'513.36 (Fr. 16'903'956.00) et les recettes à Fr. 18'001'559.25 (Fr. 16'959'691.00). Le compte de fonctionnement boucle sur un déficit de Fr. 467'954.11, alors que le budget prévoyait Fr. 55'735.00 de bénéfice.

Lors de chaque exercice comptable, nous sommes contraints d'entreprendre des travaux imprévus en vue de maintenir le fonctionnement de nos infrastructures. Chaque décision est prise dans le but d'améliorer le confort des citoyens. Si des opportunités se présentent, il est important de les saisir.

L'augmentation des coûts de l'exercice 2016 vient principalement des biens et services, ainsi que des amortissements.

Les postes suivants ont vu leurs charges augmenter :
() = comparaison avec le budget 2016

Entretien bâtiment gare (+ Fr. 90'383.63) : Les frais liés au concours en vue de la réaffectation de la

gare ont été pris sur le fonctionnement et non sur les investissements budgétés pour ce projet, car ils n'apportaient pas de valeur ajoutée au bâtiment.

Intempéries (+ Fr. 539'975.75) : L'année 2016 a encore subi les répercussions financières des intempéries de mai 2015. Ces dernières ont passablement mis à mal les infrastructures d'adduction d'eau potable du village des Evouettes. De ce fait, de lourds moyens techniques ont dû être engagés pour remédier à cette situation.

Pertes sur débiteurs (+ Fr. 369'230.90) : Les provisions pour pertes sur débiteurs ont été augmentées en raison de deux débiteurs particulièrement douteux représentant à eux seuls la somme de Fr. 300'000.00.

Amortissements (+ Fr. 115'041.11) : Au moment de l'établissement du budget 2016, nous n'avons pas encore fait l'acquisition du bâtiment de la gare, d'où la différence qui ressort aujourd'hui au niveau des amortissements. D'autre part, les importants

	2016	2015
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Recettes ordinaires du compte de fonctionnement	18 001 559.25	16 986 066.64
Charges de fonctionnement avant amortissements	-14 753 472.25	-14 234 171.46
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	3 248 087.00	2 751 895.18
Prélèvement sur fonds de réserve «Épuration»	---	---
Attribution aux fonds de réserve «Épuration»	---	---
Attribution aux fonds de réserve «Eau»	---	---
Attribution aux fonds de réserve «Place de jeux»	---	---
Attribution aux fonds de réserve «Circulation et parcage»	---	---
Attribution aux fonds de réserve «Manifestation 1 ^{er} août»	---	---
Attribution aux fonds de réserve «Eau»	---	---
MARGE D'AUTOFINANCEMENT TOTALE	3 248 087.00	2 751 895.18
Amortissements ordinaires	-2 426 041.11	-2 256 893.93
<u>Amortissements complémentaires</u>		
Décoration espace public	-40 000.00	
Route de Bellosy	-1 150 000.00	-375 000.00
Eau des Evouettes	-100 000.00	
RESULTAT	-467 954.11	120 001.25
FINANCEMENT	2016	2015
Marge d'autofinancement	3 248 087.00	2 751 895.18
Investissements nets	-4 350 526.70	-4 922 768.51
INSUFFISANCE DE FINANCEMENT	1 102 439.70	2 170 873.33
EXCEDENT DE FINANCEMENT		

travaux d'aménagement de l'éclairage public dans la zone du port ont également fait l'objet de plus d'amortissements que prévu (+ Fr. 128'840.65), le budget des amortissements ayant été attribué initialement aux routes (- Fr. 119'248.36).

Comptes autofinancés :

Les secteurs de l'eau potable, des eaux usées, ainsi que le traitement des ordures sont des comptes qui doivent être financés par les taxes y relatives. Or, les taxes communales ne peuvent couvrir l'entier des coûts ; globalement (+ Fr. 201'456.50) par rapport au budget.

Eau potable
Fr. 125'451.17

Eaux usées
Fr. 356'047.28

Traitement des déchets
Fr. 112'438.05

TOTAL DEFICIT PRIS EN CHARGE
Fr. 593'936.50

L'entrée en vigueur au 01.01.2017 du nouveau règlement de l'eau potable des Evouettes, ainsi que l'introduction de la taxe au sac au 01.01.2018 devraient permettre de diminuer ces déficits supportés par le ménage communal.

Fonds de réserve :

Epuraton (+ Fr. 113'553.05): Les taxes de raccordement concernant les eaux usées sont venues augmenter le fonds de réserve qui se monte aujourd'hui à Fr. 1'284'062.15 et qui servira lors de prochains investissements consécutifs en lien avec les eaux usées.

Eau potable: Le fonds de réserve de l'eau potable s'élève à ce jour à Fr. 980'185.00.

Comptes 2016 - Investissements

		DÉPENSES	
		Comptes	Budget
ADMINISTRATION GENERALE			
Achat terrain patrimoine administratif	CHF	20 446.40	
Rénovation gare	CHF	131 884.71	CHF 200 000.00
Programme de gestion des constructions	CHF	7 916.65	CHF 20 000.00
	CHF	160 247.76	CHF 220 000.00
SECURITE PUBLIQUE			
Installation de BH	CHF	23 632.48	
	CHF	23 632.48	---
ENSEIGNEMENT ET FORMATION			
Local pour chaufferie - WC publics	CHF	564 480.05	CHF 483 000.00
Tableaux interactifs			
<i>*(Investissements complém. 14.06.2016)</i>	CHF	43 425.00	CHF 42 000.00
	CHF	607 905.05	CHF 525 000.00
CULTURE, LOISIRS ET CULTE			
Barrière - Salle des spectacles	CHF	22 132.15	CHF 23 000.00
Chemin Tové	CHF	6 090.00	
Equipement sono	CHF	60 122.96	CHF 60 000.00
Décoration espace public	CHF	43 200.00	CHF 40 000.00
<i>(Utilisation fonds de réserve</i>			
<i>CHF 40'000.00 voir fonctionnement)</i>			
	CHF	131 545.11	CHF 123 000.00
PREVOYANCE SOCIALE			
Equipement Unité d'Accueil Pour Ecoliers	CHF	71 255.54	
Institutions handicapés - Budget cantonal	CHF	16 787.30	CHF 17 600.00
	CHF	88 042.84	CHF 17 600.00
TRAFIC			
Construction de routes - Budget cantonal	CHF	12 431.30	CHF 29 000.00
Aménagement Bellossy			
<i>*(Investissements complém. 14.06.2016</i>			
<i>CHF 350'000.00)</i>	CHF	1 634 796.93	CHF 1 650 000.00
<i>(Utilisation fonds de réserve</i>			
<i>CHF 1'150'000.00 voir fonctionnement)</i>			
Passerelle route cantonale			
<i>(Investissements complém. 14.06.2016)</i>	CHF	78 852.50	CHF 200 000.00
	CHF	1 726 080.73	CHF 1 879 000.00
PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT			
Projet Rhône 3	CHF	76 000.00	CHF 76 000.00
Réseau d'eau des Evouettes	CHF	1 109 879.78	CHF 1 000 000.00
<i>(Utilisation fonds de réserve</i>			
<i>CHF 100'000.00 voir fonctionnement)</i>			
Pont roulant Step	CHF	14 576.00	CHF 15 000.00
Etude PGEE - Plaine du Bouveret			
<i>*(Investissements complém. 14.06.2016)</i>	CHF	10 722.15	CHF 50 000.00
Environnement équipement			
<i>*(Investissements complém. 14.06.2016)</i>	CHF	77 020.15	CHF 50 000.00
	CHF	1 288 198.08	CHF 1 191 000.00
ECONOMIE PUBLIQUE			
Renforcement digue Quai Bussien	CHF	68 769.80	CHF 70 000.00
Chaînes d'amarrage	CHF	25 187.75	CHF 40 000.00
Electricité port	CHF	167 623.20	CHF 150 000.00
Aménagement d'un éco-point	CHF	63 293.90	CHF 50 000.00
	CHF	324 874.65	CHF 310 000.00
Investissements nets budgetés	CHF	3 792 709.97	CHF 3 573 600.00
<i>*Investissements nets complémentaires</i>	CHF	557 816.73	CHF 692 000.00
TOTAL	CHF	4 350 526.70	CHF 4 265 600.00

Recettes fiscales :

Le montant total des recettes se monte à Fr. 10'334'027.00 (Fr. 10'306'000.00).

Lors du bouclage des comptes 2016, les taxations de l'année 2015 n'étaient pas toutes établies en raison d'un changement de système informatique au Canton. Nous avons donc dû procéder à une estimation des recettes fiscales aussi proche que possible de la réalité.

La totalité des investissements prévus en 2016 a été réalisée pour un montant net de Fr. 4'350'526.70 (Fr. 4'265'600.00).

Ce montant inclut les investissements complémentaires de Fr. 557'816.73 (Fr. 692'000.00) acceptés lors de l'Assemblée Primaire du 14 juin 2016.

Des prélèvements à hauteur de Fr. 1'290'000.00 ont été dissous des fonds de réserve, soit Fr. 40'000.00 pour la décoration des espaces publics, Fr. 1'150'000.00 pour les aménagements du parc Bellosy et Fr. 100'000.00 pour le réseau d'eau des Evouettes.

Conclusion :

L'exercice 2016 est déficitaire en raison principalement d'éléments exceptionnels ou amenés à évoluer en 2017 et 2018.

En outre, la santé financière de la Commune est saine et celle-ci dispose d'une fortune de Fr. 10'079'690.36.

Les indicateurs de l'Etat sont au vert, à l'exception du degré d'autofinancement et de la capacité d'autofinancement.

Tout investissement réalisé doit subir un amortissement de 10% obligatoire, ce qui pénalise fortement le compte de fonctionnement (+ Fr. 2'426'041.11).

En 2017, après deux années d'investissements conséquents, Fr. 4'922'768.51 en 2015 et Fr. 4'350'526.70 en 2016, la Municipalité se trouve dans une année de transition avec un montant d'investissement qui devrait être financé par la marge, ce qui nous permettrait d'approcher à nouveau un degré d'autofinancement maximal.

Investissements complémentaires 2017

Comme indiqué ci-dessus, tout en restant vigilants, nous devons tout de même effectuer les travaux nécessaires au bon fonctionnement de la tâche communale.

Lors de la dernière Assemblée Primaire, des investissements nets ont été proposés pour un montant total de Fr. 2'517'900.00.

L'Assemblée a été informée que d'autres investissements seraient prévus pour l'année en cours et présentés, selon l'avancement des projets, en juin 2017.

En cette fin de 1^{er} semestre, les dossiers ont avancé et la Municipalité vous propose les investissements complémentaires suivants :

Marge d'autofinancement selon budget 2017

Fr. 2'880'240.00

	Dépenses	Recettes
Etude réhabilitation Gare	Fr. 100'000.00	
Pont du Canal Stockalper vers la pisciculture / eaux usées	Fr. 60'000.00	
Aménagement Quai Laval	Fr. 140'000.00	
Goudronnage halle TP	Fr. 30'000.00	
Turbine/ amélioration du réseau d'eau	Fr. 100'000.00	
Participation de l'Etat - Eau / réserve incendie		Fr. 300'000.00
	Fr. 430'000.00	
		Fr. 300'000.00
Total des investissements complémentaires 2017		Fr. 130'000.00

Investissements 2017 selon budget

Fr. 2'517'900.00

Investissements complémentaires 2017

Fr. 130'000.00

Total des investissements 2017

Fr. 2'647'900.00

EXPLICATION DES COMPLÉMENTAIRES

Etude pour la réaffectation de la Gare / 1^{ère} partie

Suite au concours d'architecture organisé en 2016 sous la présidence de l'architecte cantonal pour la réaffectation de la gare du Bouveret en locaux pour l'Administration communale et l'Office du Tourisme, le Conseil communal a attribué le mandat d'architecture au début du mois de février aux vainqueurs du concours, le groupement d'architectes «ATELIER JORDAN & COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES» à Delémont.

Ce projet a séduit pour plusieurs raisons: pour son respect du bâtiment existant en gardant la typologie des lieux, pour la souplesse et la grandeur des pièces intérieures et pour son coût qui nous semblait le plus économique. De plus, la modularité de la salle multi-usages demandée dans le cahier des charges a beaucoup enthousiasmé le jury.

Les travaux d'étude et d'ingénieries vont bon train mais prennent plus de temps qu'espéré au départ du projet. La transformation d'un bâtiment de pratiquement 100 ans d'âge impose passablement de contraintes qu'il faut prendre en compte dès le début du projet, afin de pouvoir parer à un maximum de surprises.

Souhaitant vous présenter un projet bien avancé et étudié, ainsi qu'une enveloppe financière plus affinée, la Municipalité a remis cette présentation à la prochaine Assemblée Primaire.

Cette présentation repoussée n'aura pas d'influence sur les travaux qui devront se dérouler entre 2018 et 2019 pour un emménagement en 2019 encore.



INVESTISSEMENTS

Pont du Canal Stockalper vers la pisciculture / eaux usées

Le déplacement des services (Gaz, SIGE, Swisscom, égouts,...) a nécessité la construction d'une passerelle technique pour faire transiter les différentes conduites. Le montant du budget complémentaire correspond à une clé de répartition entre les différents bénéficiaires.

Aménagement Quai Laval / 1^{ère} partie

En 2016, sur proposition et en étroite collaboration avec les services cantonaux des routes, transports et cours d'eau et le service des bâtiments, monuments et archéologie, la Commune a participé à une étude-test pour l'aménagement du bord du lac et de la Gare CFF.

Le but de cette étude-test est de définir une vision globale et cohérente pour l'aménagement de l'ensemble des rives de la frontière avec la Commune de St-Gingolph à l'embouchure du Rhône.

Elle sera présentée prochainement à la population. Le quai Laval offrant un espace familial pour bénéficier des abords du lac, le Conseil communal, toujours d'entente avec les services cantonaux, a décidé d'élaborer un projet détaillé sur ce secteur, afin de déposer une demande d'autorisation de construire en principe en automne de cette année.

Les travaux pourront être prévus en automne 2018/ printemps 2019.

Le coût des travaux précis, ainsi que la répartition exacte entre les partenaires seront repris ultérieurement.

L'investissement complet proposé concerne la 1^{ère} partie de l'étude dont le coût global est devisé à Fr. 180'000.00.

Ces investissements complémentaires seront financés par la trésorerie.

Le compte détaillé reste à votre disposition auprès du Greffe communal.

Les comptes 2016 ont été acceptés par le Conseil communal en séance du 2 mai 2017, ainsi que par la Commission des Finances le 17 mai 2017.

Le Conseil communal vous propose d'approuver ces comptes.

Aperçu des indicateurs financiers 2016

1. Degré d'autofinancement (I1)

(Autofinancement en pour cent de l'investissement net) 2015 2016 Moyenne

		55.9%	74.7%	64.7%
Valeurs indicatives	I1 ≥ 100%	5 - très bien		
	80% ≤ I1 < 100%	4 - bien		
	60% ≤ I1 < 80%	3 - satisfaisant (à court terme)		
	0% ≤ I1 < 60%	2 - insuffisant		
	I1 < 0%	1 - très mauvais		

NB: Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)

(Autofinancement en pour cent des revenus financiers) 2015 2016 Moyenne

		17.4%	20.4%	18.9%
Valeurs indicatives	I2 ≥ 20%	5 - très bien		
	15% ≤ I2 < 20%	4 - bien		
	8% ≤ I2 < 15%	3 - satisfaisant		
	0% ≤ I2 < 8%	2 - insuffisant		
	I2 < 0%	1 - très mauvais		

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)

(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir) 2015 2016 Moyenne

		10.0%	10.0%	10.0%
Valeurs indicatives	I3 ≥ 10%	5 - amort. suffisants		
	8% ≤ I3 < 10%	4 - amort. moyens (à court terme)		
	5% ≤ I3 < 8%	3 - amort. faibles		
	2% ≤ I3 < 5%	2 - amort. insuffisants		
	I3 < 2%	1 - amort. nettement insuffisants		

3.2 Taux global des amortissements

(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert) 2015 2016 Moyenne

4. Endettement net par habitant (I4)

(Dettes brute moins PF réalisable par habitant) 2015 2016 Moyenne

		443	1004	726
Valeurs indicatives	I4 < 3'000	5 - endettement faible		
	3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré		
	5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important		
	7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important		
	I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif		

5. Taux du volume de la dette brute (I5)

(Dette brute en % des revenus financiers) 2015 2016 Moyenne

		134.1%	145.9%	140.0%
Valeurs indicatives	I5 < 150%	5 - très bien		
	150% ≤ I5 < 200%	4 - bien		
	200% ≤ I5 < 250%	3 - satisfaisant		
	250% ≤ I5 < 300%	2 - insuffisant		
	I5 ≥ 300%	1 - mauvais		

Chantier du Pont du Canal Stockalper

Nous vous rappelons que le Service des Routes, Transports et Cours d'Eau (SRTCE) du Bas-Valais va entreprendre des travaux de rénovation du pont du canal Stockalper, situé sur la route de la Lanche au Bouveret.

Ces travaux vont naturellement perturber la circulation routière, mais également piétonnière.

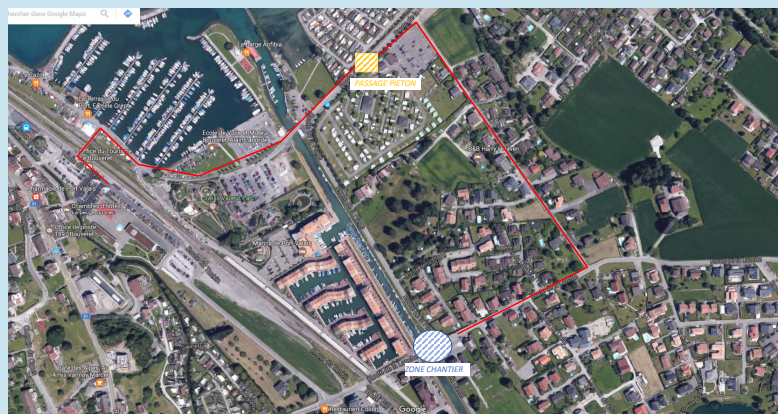
La Commune de Port-Valais souhaite que le déplacement des écoliers habitant la plaine du Bouveret se fasse en toute sécurité et que, dans la mesure du possible, la zone du chantier soit évitée. Pour cela, un chemin officiel des écoliers a été défini, dont le plan se trouve ci-contre.

Ce cheminement devra obligatoirement être pris par tous les écoliers qui ne seront pas accompagnés par un adulte. Les enfants se déplaçant avec un accompagnant majeur pourront emprunter le chemin habituel, soit à travers la zone du chantier. Des patrouilleurs seront stationnés sur le passage piétons à la sortie des Vieilles Chenevières sur la

route de la Plage. Les piétons devront dans tous les cas respecter la signalétique mise en place.

Cette mesure durera jusqu'à la fin des travaux, soit jusqu'au mois de mars 2018.

CHANTIER DU PONT DU CANAL STOCKALPER – LE BOUVERET CHEMIN OFFICIEL POUR LES ÉCOLIERS NON-ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE



Changement de signalisation

Place de la Gare

Depuis plusieurs années, nous constatons que des motos utilisent la place de la gare comme terrain de jeu ou d'entraînement, provoquant bruit et poussière et causant de fortes nuisances pour le voisinage et les plaisanciers utilisant les terrasses des restaurants du quartier. Beaucoup de contrôles de police ont été faits, des procès-verbaux pour vitesse excessive ont été dressés, mais la situation n'a pas été réglée car la police ne peut pas être présente 24h/24.

Le Conseil communal a donc pris la décision d'interdire les motos et vélomoteurs dans le secteur de la gare durant la période estivale. Les motos pourront toujours se rendre sur le parc qui leur est destiné mais ensuite une signalisation d'interdiction ne permettra pas d'aller au-delà. Le passage sera toujours possible pour les habitants du quartier. L'été 2017 sera une période de test et si ce test est concluant nous le reconduirons les prochaines années. La nouvelle signalétique sera posée dans le courant du mois de juin.

Chaussée du Canal

Le Conseil communal a décidé de passer en zone bordiers autorisés la route de la Chaussée du Canal pour les raisons suivantes :

- Avec les futurs travaux que connaîtra notre Commune et au vu des pratiques déjà observées à ce jour, nous ne voulons pas que cette chaussée devienne une route de contournement, car nous rappelons qu'elle n'est pas faite pour recevoir un tel trafic.
- Ce chemin étant le moyen le plus court pour rejoindre nos deux villages en mobilité douce, il est de plus en plus utilisé et le Conseil communal veut promouvoir cet usage. Force est de constater que la largeur de la route ne permet pas une cohabitation opportune.
- Cette démarche est déposée en parallèle d'une procédure d'homologation du parcours Valrando.

Ce dossier sera mis à l'enquête publique durant 30 jours et les éventuelles remarques seront traitées conformément aux dispositions légales.



EXPOSITION DES ARTISTES ET ARTISANS DE PORT-VALAIS

La Commune de Port-Valais organise cet automne l'exposition des artistes et artisans.

La manifestation se déroulera sur 4 jours durant le mois de novembre et mettra en valeur les talents de notre Commune.

Vous êtes vous-même **créateur, artiste, artisan** ?
Vous souhaitez **présenter vos œuvres et créations** lors d'une exposition ouverte à tous ?

Alors, n'hésitez pas à nous **contacter** pour vous **inscrire** ou pour tout **renseignement supplémentaire**:

M. Kevin Woeffray
Conseiller communal en charge de la culture
075 437 57 49 - kevin.woeffray@port-valais.ch

Culture – Soirée Humour

La Commission Culture, Aînés et Aménagement urbain organise une soirée d'humour :

**Vendredi 15 septembre 2017, à 20h00,
à La Barge du Léman – Quai Bussien**

Les deux font l'impair
Un One Man Show peut en cacher un autre.

Imaginez qu'en pleine représentation de votre One Man Show, un type débarque, convaincu qu'il est en retard pour présenter SON One Man Show!

C'est le point de départ de cette comédie déjantée et rythmée, écrite et jouée par Olivier Delaloye et Fabrice Bruchez – mise en scène par Nicolas Haut – dans laquelle les deux compères s'amuse de nombreuses situations et des constats que la vie leur impose.

Tous deux comédiens professionnels, Messieurs Delaloye et Bruchez nous présentent-là un condensé d'humour à deux, un Two Men Show à hurler de rire. Leur magnifique complicité et leur talent nous offrent un moment de théâtre comme on aimerait en voir plus souvent !

Renseignements et réservations :

Office du Tourisme du Bouveret: 024 481 51 21 | info@bouveret.ch

Prix : Fr. 30.00



Un vent de nouveauté souffle sur les documentaires jeunesse



La Bibliothèque a, cette année, 25 ans

Réservez **le SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017**

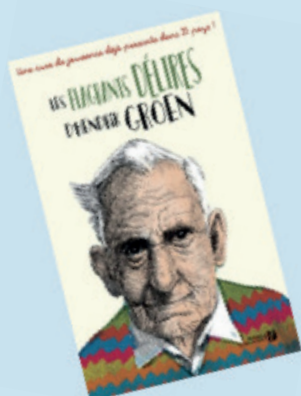
Une belle journée vous sera proposée pour fêter cet anniversaire. La journée commencera dès 9h00 avec café et croissant, continuera par un apéro et ...

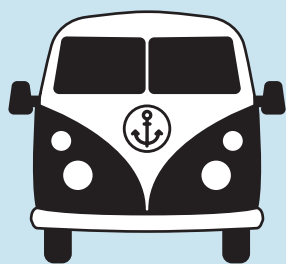
Connaissez-vous les livres en réalité augmentée ? Prêts à une chasse au trésor ? Ou souhaitez-vous passer un agréable moment en notre compagnie ? Nous aurons du plaisir à vous rencontrer lors de cet événement.

Nous ne vous dévoilons pas encore tout le programme ; vous le découvrirez à la fin de cet été par un tout-ménage.

Quelques propositions de lecture estivale

Bel été à tous





PASSEPORT SENIORS

2017 - 2018

9 ACTIVITÉS À PRIX TOUT DOUX

Proposé par la Commune de Port-Valais, par le biais de sa Commission Culture, Aînés et Aménagement urbain, le Passeport Seniors est destiné à toute personne de **60 ans et plus**. Comme toutes les bonnes idées, celle-ci est simple comme bonjour : une offre de 9 activités auxquelles participer entre septembre 2017 et juin 2018 dans les domaines de la **culture** et des **loisirs**. Le tout, à prix tout doux ! Et en toute décontraction, puisque ces sorties sont organisées et accompagnées.

Les places étant limitées, n'hésitez pas à vous inscrire suffisamment tôt !

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question complémentaire.

PRATIQUE

- **Inscriptions** auprès de la Commune de Port-Valais au 024 482 70 07 ou à l'adresse admin@port-valais.ch
- La **finance d'inscription** est à payer le jour de la sortie à la personne accompagnant le groupe
- Le dernier délai pour s'inscrire à chaque activité est fixé à **10 jours avant** la date de cette dernière
- Les activités sont organisées sous réserve du nombre de participants. Vous recevrez une **confirmation** d'inscription dans les 7 jours avant la sortie

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- **JARDINS SECRETS DE VAULX (HAUTE-SAVOIE / F) :**
Mardi 12 septembre 2017
- **MAISON TROPICALE DE FRUTIGEN (BE) :**
Jeudi 19 octobre 2017
- **FABRIQUE DE BRETZELS ROLAND (MORAT) :**
Jeudi 9 novembre 2017
- **SOIRÉE « FÊTES DU RHÔNE 1997 » :**
Jeudi 7 décembre 2017
- **MUSÉES NEST ET CHAPLIN'S WORLD (VEVEY) :**
Jeudi 15 février 2018
- **MUSÉE SUISSE DES TRANSPORTS (LUCERNE) :**
Mardi 13 mars 2018
- **LATÉNIUM (MUSÉE A HAUTERIVE / NEUCHÂTEL) :**
Mardi 17 avril 2018
- **BALLENBERG - MUSÉE SUISSE EN PLEIN AIR (BE) :**
Mardi 22 mai 2018
- **EXCURSION À BERNEX (HAUTE-SAVOIE / F) :**
Mardi 12 juin 2018



APRÈS-MIDI RÉCRÉATIFS

La Commune de Port-Valais organise régulièrement des après-midi récréatifs. C'est l'occasion de se retrouver pour partager un **moment convivial** autour d'un jeu de cartes, d'un thé ou d'un café. Ces activités, **gratuites**, sont **ouvertes à toutes et à tous** !

Les rencontres ont lieu **chaque premier mercredi du mois** à l'UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers), à la route Industrielle 1, au Bouveret. Rendez-vous dès 14 heures.

Durant la saison 2017-2018, ces rencontres auront lieu les mercredis.

- **En 2017, les mercredis** 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre
- **En 2018, les mercredis** 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin

Invitation cordiale à toute personne intéressée ! Si vous avez besoin d'aide pour vous déplacer, nous organisons volontiers votre transport.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AUPRÈS DE :

- **Rolande Loretan** 076 336 39 14
- **Kevin Woeffray** 075 437 57 49

YFU Suisse recherche des familles d'accueil

Chaque année, quelque 65 étudiants venant des quatre coins de la planète viennent en Suisse pour vivre une expérience d'échange. Âgés de 15 à 18 ans, ils vivent au sein d'une famille d'accueil et fréquentent une école publique durant toute une année, pour en savoir plus sur notre pays, ses habitants, sa culture et sa langue.

Les familles d'accueil YFU ouvrent leur foyer et leur cœur à l'un de ces jeunes et vivent l'aventure de l'échange tout en restant à la maison. La motivation d'accueillir se fonde sur l'intérêt que l'on porte à la nouveauté et à un échange entre cultures.

Nous sommes persuadés qu'il y a aussi des familles dans notre commune qui sont intéressées à accueillir un-e étudiant-e d'échange et passer une année passionnante et inoubliable avec un nouveau membre dans la famille.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au:
031 305 30 60 ou à sascha.wyniger@yfu.ch.

L'association YFU Suisse, qui compte plus de 60 années d'expérience dans le domaine de l'échange

de jeunes est une organisation à but non-lucratif et est soutenue par le gouvernement fédéral comme une institution charitable.

Plus d'informations sur YFU peuvent être consultées sur le site Web www.yfu.ch.

Merci de votre soutien.



« Deux langues – ein Ziel »*

Rapprocher les deux parties linguistiques du canton et favoriser le dialogue entre les jeunes.

C'est l'objectif du programme d'échange scolaire « Deux langues - ein Ziel »*. Une centaine d'élèves du CO du Haut-Lac à Vouvry y a participé en mars dernier. Immersion.

Une centaine d'élèves du Cycle d'Orientation du Haut-Lac à Vouvry a pris part fin mars dernier au programme d'échange « Deux langues - ein Ziel »*. Lancé sous l'impulsion du Bureau des Echanges Linguistiques du Canton du Valais il y a neuf ans, ce programme a un objectif premier : rapprocher les deux parties linguistiques du canton et faire du bilinguisme un atout supplémentaire pour les jeunes. Du 18 au 26 mars dernier, 5 classes de 9CO se sont ainsi livrées à l'exercice. Avant ou après avoir accueilli leurs correspondants dans le bas du canton, les élèves se sont rendus 5 jours dans le Haut-Valais dans l'un des centres scolaires participants à Loèche, Rarogne, Brigue, Aletsch, Saas-Fee ou Zermatt. « Chaque élève est accueilli dans la famille de son correspondant », explique Pierre-Yves Bruttin, enseignant et coordinateur du projet. « Il s'agit là d'une mini-immersion. Cela permet notamment aux jeunes de voir à quoi sert l'allemand qu'ils apprennent à l'école. C'est aussi une manière de casser les idées reçues et certains préjugés ». Une expérience qui se prépare en amont tout au long de l'année avec une rencontre des élèves à Sion en septembre, des échanges de courriers dans les deux langues entre les correspondants, mais aussi une rencontre avec les parents et futures familles d'accueil à Sierre en décembre.

Ateliers créatifs

Pour que l'échange ait lieu dans les meilleures conditions en classe le jour J, le CO du Haut-Lac a mis en place pour la 3^{ème} fois consécutive une grille horaire spécialement aménagée à cet effet. Pierre-Yves Bruttin : « Garder la grille horaire traditionnelle s'était vite avéré difficile au niveau organisationnel. Pour les élèves également, c'était un facteur de stress, certains ne souhaitant pas devoir rattraper leurs cours une fois l'échange terminé. Désormais, nous choisissons un thème autour duquel nous organisons des ateliers. C'est aussi plus enrichissant pour les jeunes qui doivent se concerter s'ils veulent réaliser leur projet ». Arts visuels, Scrapbooking, Travaux manuels, Cuisine, Musique et Reporter : 6 ateliers autour du thème « Montagne » ont ainsi été constitués pour cette nouvelle édition, chaque binôme s'inscrivant à un atelier. Si les jeunes du groupe Arts visuels ont par exemple réalisé des télécabines aux multiples couleurs, le groupe Travaux Manuels a quant à lui travaillé à la confection d'une maquette géante du Valais, les principaux points d'intérêt (villages des élèves, cols, tunnels routiers, barrages, etc.) étant mis en évidence par une source lumineuse.

Bilan positif

L'ensemble des travaux a été présenté aux parents lors d'une soirée bilan le 4 avril dernier. A côté des ateliers, diverses activités sportives sont également mises sur pied durant la semaine pour permettre aux différents binômes de mieux faire connaissance, tandis qu'un apéritif géant préparé par l'atelier Cuisine clôt chaque session. Le week-end, les jeunes prennent part à des activités avec les familles hôtes. « Maturité, autonomie, tolérance et respect ; les apports d'une expérience comme celle-ci sont multiples et nous ne pouvons que la recommander », conclut Sandra Schneider, adjointe du Bureau des Echanges Linguistiques du Canton du Valais, laquelle souligne également qu'il n'est pas rare que certains élèves gardent contact une fois l'échange terminé.

Comment ont-ils vécu cet échange ?

Dylan du Bouveret, et Gino de Saas-Fee, atelier Travaux manuels

D : J'ai trouvé cela très bien. Le week-end, nous sommes allés faire du snowboard et j'ai découvert de belles pistes et une belle région. J'ai aussi appris de nouveaux mots. Ma famille d'accueil me corrigeait lorsque je faisais des fautes. C'est plus facile d'apprendre l'allemand comme cela. J'ai également compris la différence entre l'allemand et le haut-valaisan.

G : Pour moi, c'était intéressant de venir ici car mes grands-parents ont vécu à Saint-Gingolph. J'ai aussi trouvé l'école très grande par rapport à la nôtre à Saas-Fee. On est allé faire des activités dans la région. J'ai bien aimé. C'est mieux que d'apprendre le français dans les livres.



Mallaury de Vionnaz, et Gabriela de Loèche-les-Bains, atelier Cuisine

M. : Des fois, on utilisait Google traduction mais dans l'ensemble, on est bien arrivé à se comprendre. On parlait soit en français, soit en allemand ou soit en anglais. Quand encore on ne mixait pas le tout. Cela nous permet aussi de voir un autre village, de sortir de notre cocon familial. Et au final, on prend confiance.

G : Au début, j'ai pensé que ce ne serait pas très intéressant, mais en fait, j'ai beaucoup apprécié cette expérience. Les professeurs étaient cools, les ateliers sympas. On a participé à plein d'activités, fait du shopping ensemble. J'ai également pu faire des connaissances. Il y a aussi un nouveau mot que j'ai appris en français et qui m'a beaucoup servi ici : fatiguée (rires).

*Traduction : « Deux langues - un but »

Bénévolat

Vous avez un peu de temps libre et vous souhaitez le mettre à disposition ?

Nous recherchons des bénévoles pour livrer entre autres les repas à domicile ou pour accompagner des gens chez le médecin ou les aider à faire leurs courses.

Nous ne vous demandons pas un engagement quotidien, ni même régulier, mais juste un peu de votre temps parfois, même s'il ne s'agit que d'une demi-journée par an.

Votre soutien est important afin de pouvoir continuer à faire fonctionner la chaîne de solidarité. Donnons un peu de temps aux personnes qui re-

quièrent de l'aide, un jour peut être nous en aurons besoin à notre tour.

Si vous êtes disponible ou si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter M. Kevin Woeffray au 075 437 57 49.



PRO JUVENTUTE DISTRICT DE MONTHEY

Qui ne connaît pas les traditionnels timbres Pro Juventute ?

Notre organisation a pour but de soutenir les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans du district de Monthey exclusivement.

On leur apporte de l'aide individualisée directe ou à travers leur famille, on appuie les organismes locaux soutenant la jeunesse et on met sur pied des projets de formation novateurs en appui à la jeunesse de notre district.

Pro Juventute est une véritable institution. Elle agit en faveur des enfants de notre pays depuis 1912.

Elle a traversé les générations et a soutenu de nombreux parents dans leur tâche d'éducation et aidé des milliers d'enfants à vivre décemment. Il en va de même aujourd'hui. Des personnalités de référence soutiennent nos actions et sont nos ambassadeurs (Didier Burkhalter, Stéphane Chappuisat, Jean-Philippe Rapp, Jean Troillet...).

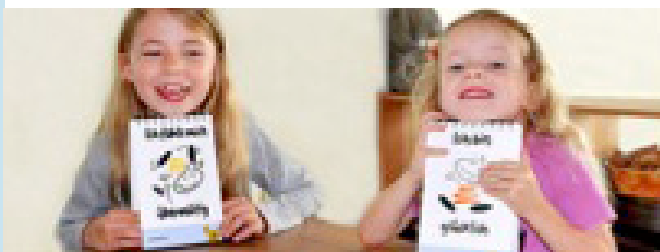
De nombreux projets existent déjà à l'échelon national et d'autres sont en attente d'être proposés aux enfants et à leurs parents de notre région. En voici quelques exemples :

147

Aide aux enfants et aux jeunes en situation d'urgence



Sécurité dans l'utilisation d'Internet et des nouveaux médias



Le service d'aide aux parents et aux personnes de référence



Acquisition de compétences financières durables



Promotion des compétences émotionnelles et sociales



Et bien d'autres projets peuvent être organisés pour les jeunes de notre région.

La mise en place de ces projets et l'aide que nous apportons à la jeunesse de notre district sont dépendants de l'appui des autorités et du soutien de la population. Les autorités communales soutiennent notre démarche. Dès lors, dès cette année, nous allons recommencer la vente de nos produits (timbres, calendriers, cartes de vœux, vignette autoroutière) avec l'aide des bénévoles.

D'avance merci d'ouvrir vos portes et de les soutenir.

Pour mener à bien notre action, nous sommes à la recherche de personnes disposant d'un peu de temps libre et décidées de participer à nos actions de promotion et de vente. Notre objectif est de créer un réseau de bénévoles et d'avoir au minimum un responsable local et cinq bénévoles par commune.

Nous vous invitons à vous engager, la cause en vaut plus que la peine. Il s'agit de notre jeunesse d'aujourd'hui et donc de notre société de demain !



En cas d'intérêt, vous pouvez vous adresser à :
Raymond Brunner, président Pro Juventute du district de Monthey par courriel, téléphone ou par courrier postal.

Raymond Brunner | Rte de la Jurna 9 | 1871 Choëx
| raymond.brunner@icloud.com | 079/672'25'09 |
www.projuvente-vs.ch

MISE AU CONCOURS

La Commune de Port-Valais met au concours le poste suivant, accessible aux femmes et hommes, pour son UAPE (unité d'accueil pour écoliers) :

Auxiliaire à 15%

- Taux d'activité 15%
- 1 jour de travail par semaine + colloque le mercredi

Entrée en fonctions : 17 août 2017
Délai de candidature : 14 juin 2017

L'annonce complète est disponible sur notre site internet www.port-valais.ch ainsi qu'au pilier public.

Le chien est le seul être qui vous aime plus qu'il ne s'aime lui-même (Fritz Von Unrub) Rendons-lui un peu de cet amour

Les champs de nos paysans sont leur gagne-pain et présentent souvent la nourriture de votre futur bifteck ou tartare. Nous vous prions donc de bien vouloir respecter leur travail et de ramasser les «cadeaux» laissés par votre chien, non seulement aux villages, mais également dans les champs et les campagnes. Les déjections canines se retrouvant dans le fourrage des vaches s'accompagnent souvent de maladies graves et cèlent l'avenir de ces bêtes !

Laissons les aires de jeux aux enfants

Aucun parent ne souhaite retrouver son enfant recouvert de crottes de chien après un après-midi passé à l'aire de jeux ! Laissez cet espace aux enfants et évitez d'y promener votre chien.

Les joies des uns sont la peur des autres

Par respect envers les personnes qui craignent les chiens, nous souhaitons vous rappeler de bien vouloir tenir vos amis fidèles en laisse sur tout le territoire communal et sous contrôle en dehors des localités.

Par la même occasion, nous souhaitons remercier les détenteurs de chiens qui respectent déjà ces consignes.

Pour faire respecter la propreté de notre belle Commune après des essais infructueux, nous nous verrons contraints de passer à la verbalisation des contrevenants par la Police Intercommunale du Haut-Lac.

Pour un environnement propre !



Ces illustrations nous ont été mises à disposition par la Protection Suisse des Animaux PSA que nous remercions vivement.

Pour un environnement propre !



Pour un environnement propre !

